

# MOTOCROSS

## REGLEMENT PARTICULIER 2023 MIX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



Moto-Club : MOTO CLUB CORTENAI

E-mail : mccortenais@orange.fr

Téléphone : 0619561520

Organisateur technique : GALEAZZI THIERRY

N° d'épreuve FFM : 762

Date : 12/11/2023

Lieu : GIUNCAGGIO

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

### ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

### ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	PADOVANI DOMINIQUE	Licence : 168108
Président du Jury ou Arbitre*	GALEAZZI THIERRY	Licence : 103639
Membre du Jury		Licence :
Membre du Jury		Licence :
Commissaire technique responsable	GANDOLFO JEAN NOEL	Licence : 153734
Responsable du chronométrage	LEVEAU MANON	Licence : 266658

\* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

### ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
50 COMPETITION	7	11	50cc	90€ hors championnat
65 COMPETITION	7	13	65cc	90€ hors championnat
85 COMPETITION	9	16	85cc	90€ hors championnat
ENDUROCROSS	18	+	moto enduro toutes cylindrées	90€ hors championnat
JUNIOR	13	18	25 2T / 250 4T a partir de 15	90€ hors championnat
OPEN	17	+	125à500 2T / 250à450 4T	90€ hors championnat

L.M.R.C

28/08/2023, 18:24